

Réunion du Conseil d'Administration n°59 – Relevé de décisions

16 mai 2024 – 9h30-12h30

90 avenue des Champs Élysées 75008 Paris

Participants

BENARD Jean- Eudes
BERRAL Fatima
BRAZZINI Jean-Pierre
DE CLOSETS Yolande
DUNOYER Alexandre
GIRON Philippe
HENNEQUIN Jérôme
LE BLAINVAUX Alain
LE CORRE Georges

LEYLAVERGNE Tamara
LESAGE Eric
PECOULT Christophe
PETITCOLAS Didier
ROUSSEL Loriane

Excusés :

BARBARIN Anne
LOMBARD Hervé
MARBACH Thierry
NGUYEN TRONG Pierre
ORTHOLLAND Julien
WANNEPAIN Jean-Michel

I. Approbations

1. Ordre du jour de la réunion n°59 du CA du 16 mai 2024 approuvé.

2. Calendrier prévisionnel

- ☐ **Assemblée générale** - 11 juin 2024 accueil à 9h30, réunion de 10 h à 16h30 dans les locaux de la FFB 7 rue La Pérouse Paris 16^{ème}
- ☐ **Conseils d'administration** –
 - o **18 septembre** de 9h30 à 12h30h (FNTP - 90 avenue des Champs Elysées)
 - o **10 décembre** de 9h30 à 12h30 (FNTP **3 rue de Berri** 1^{er} étage, salle Henri Lefebvre)

3. Compte-rendu de la réunion n°58 du CA

Le compte rendu n'a pas reçu de modifications à date. Les membres du CA ont jusqu'au 25 mai pour adresser toute observation au Président.

Le CR sera ensuite considéré comme adopté.

II. Assemblée Générale du 11 juin - FFB 7 rue La Pérouse PARIS 16

- ☐ **Matinée**

Assemblée générale ordinaire. (L'AG de 2025 sera électorale)

Point des GP :

nota : GP10 L Roussel prend contact avec Th Bonnet pour présenter le bilan GP10 à l'AG si absence de représentant FNCCR ayant participé au travail du livret 2.
- ☐ **Après-midi** : 2 tables rondes
 1. 2026 et les enjeux liés. Animation T. Leylavergne . Préparation en cours avec des participants potentiels FNCCR, de société d'eau, Telecom, les canaliseurs, acteurs de la cartographie...
 2. Mise en avant de REX positifs relatifs à la sécurisation des chantiers venant des OR. Animation Didier Petitcolas. Préparation en cours avec les thèmes Maintien des marquages, REX dommages, semaines de prévention...

III. Activités des Groupes Projets

En préambule, il est rappelé aux animateurs de GP de communiquer leur liste annuelle, à jour, des membres de leur GP 😊

- ☐ **GP1 Communication / Echanges avec les OR**
 - ✓ Plan d'actions 2024 et retour sur le dernier GP1 de mars
 - o SHPG : l'enrichissement des indicateurs a été réalisé en début d'année. L'usage reste encore trop restreint à date.
 - o Communication : lancement d'un groupe sur les IC
 - o Lors du GP1 de mars les OR ont partagé leurs actions principales en cours ou réalisées. Le GP1 a fait le point des derniers CR d'OR présents sur le site de l'ON. Des progrès et des retards sont visibles selon les OR. Chaque CR d'OR est le bienvenu ! Merci de signaler tout oubli également.

La FNTF relance les OR pour inciter au partage des CR (
docsite@observatoire-national-dt-dict.fr)

□ **GP2 Indicateurs**

- ✓ Indicateurs : le GP2 de mars 2024 a permis le partage des indicateurs 2023 :
 - **Volume de travaux** : Alors que les déclarations sont à la baisse, il est enregistré une hausse des volumes des ATU.
 - **Dommmages** : des changements de périmètres sur la prise en compte des dommages chez certains exploitants ont impacté les chroniques proposées pour 2022 et 2023 (faisant apparaître des hausses sans rapport aux réalités vécues)
- ✓ Aussi, le GP2 a décidé de revenir aux anciens périmètres pour chaque exploitant afin d'assurer une continuité des chroniques. Dans cette perspective, les chiffres montrent une baisse des dommages en 2023 .
- ✓ Une réunion est prévue début juin pour redéfinir pour tous les exploitants contributeurs les modalités de décompte (*avec impact clients ou non, dommages sur ouvrages superficiel ou non, dommages avec fuite ou non, dommages aériens, souterrains ...*) La nouvelle méthode permettra de reprendre une chronique à partir de 2023 et d'inclure une vision sans doute plus exhaustive des dommages.
- ✓ Le GP2 fait le choix de ne pas revenir sur les publications des années antérieures (il y aura donc des écarts expliqués sur les périodes se retrouvant dans les deux types de chroniques). Il faudra comparer les chroniques pour s'en apercevoir.
- ✓ **Accidentologie** : par ailleurs, et pour prendre en compte leurs gravités, il est retenu d'ajouter un décompte d'accidents (ou taux ?) à haut potentiel de gravité connus, liés à des travaux mais pas nécessairement à un dommage dans les bilans du GP2.
- ✓ **Exploitants non sensibles et cartographie** : en réponse à une question posée en séance sur les remontées de dommages d'exploitants d'eau, non intégrés à date aux indicateurs du GP2, le MTECT indique que les remontées de l'Article 17 concernant les réseaux d'eaux sont trop parcellaires pour être exploitables. Canalisateurs et FNTF regrettent de ne pas disposer de ces données alors que les cartographies des réseaux non sensibles ne s'améliorent pas.
Le MTECT note le manque d'anticipation de la réglementation par certains exploitants. En revanche, certains anticipent et ont une stratégie de campagnes de Mesures de Localisation préalables. De grands exploitants d'eau travaillent à l'intégration de la classe A. A contrario, il est relevé que certains exploitants de réseaux sensibles - éclairage public par exemple - pourtant déjà soumis à la réglementation ne se sont pas lancés dans la démarche d'amélioration.

Les solutions de partage en amont, à échelon local, de programmes travaux évoqués en GP7 sont de nature à donner à tous les moyens d'anticiper les travaux en évitant les recours à IC. Ces situations devraient ainsi s'améliorer dans le temps.

Décisions:

Décision : Le président de l'ON adresse un courrier au président des associations départementales des maires afin de sensibiliser aux échéances de 2026 et les obligations cartographiques imposées, renforcées par le contexte PCRS.

Décision : Le MTECT propose de réfléchir à un outillage de communication vers les OR, via les FRTP afin de toucher l'échelon local.

□ **GP4 Dématérialisation**

- ✓ L'exercice de crise 2024 prévu après l'été reprendra le thème prévu en 2023 centré sur le GU. Maintenir des exercices de crise est nécessaire.
- ✓ Exploitants ne répondant plus
Les travaux de collecte d'identification de tels exploitants entre PAD sont terminés et les compléments du GU permettent d'identifier le plus d'éléments possibles avant actions.
Le travail a permis de mieux cerner les besoins d'évolutions réglementaires à adopter aux arrêtés dits 'Guichet Unique' pour permettre, selon les modalités à définir, d'agir. Ces actions peuvent conduire à écrire aux exploitants via les préfets de département ou de permettre au GU, sous couvert du nouveau texte de supprimer si nécessaire des exploitants visiblement inactifs et sans ouvrages exploités.

GT PCRS

Le dernier CA a présenté les actions et expérimentations en détail. Ces dernières se poursuivent. (zone de Moulin / Pau ...).

- ✓ Codes travaux et formats des plans
 - Le GP4 de mars a évoqué le sujet des capacités maximales d'impression des plans annoncées sur les déclarations conduisant lors de grandes emprises à des réponses pouvant contenir plusieurs centaines de formats A4. Ceci n'est pas de nature à favoriser les bonnes lectures de plans et marquages et la prévention en général. La synergie vertueuse entre acteurs terrain et préparateurs de déclarations ne se fait pas bien. Ces préparateurs doivent être aidés par les acteurs de terrain pour adapter les formats des plans.
 - Code travaux, le travail débutera en 2024 avec les exploitants et la FNTP afin de mieux sensibiliser aux bons usages des codes travaux et des impacts en cas d'erreurs ou de manquements. (les dates restent à prendre)

□ GP6 ATU

Le GP est relancé la date du 24 septembre 2024 est retenue. Il est demandé de veiller à la participation d'exploitants d'eau.

□ GP7 Détection des réseaux et améliorations cartographiques

La dernière réunion a eu lieu le 16 avril 2024.

Relance des objectifs du GP avec le MTECT. Ce GP est important pour produire à l'ON et aux acteurs, l'identification des points de blocage actuels concernant les circuits des IC.

- ✓ Réalisations : Des IC se réalisent. L'activité de détection est en croissance avec un effet d'actions patrimoniales notamment dans le secteur de l'eau.
- ✓ Transmissions aux exploitants : Trop faibles, vraisemblablement des absences importantes de transmissions d'IC réalisées.
- ✓ Facturations : faibles
- ✓ Mises à jour exploitants : faibles, correspondant aux volumes reçus.

Décision : Relancer le GP10 (via M Bonnet) pour proposer des livrets IC et ML, boîtes à outils des MOA / BE. Ces livrets pourraient s'inspirer des documents FNEDRE existants à adapter.

□ GP8 Propositions d'évolutions du Guide technique

- ✓ Les trois fiches approuvées entrent en vigueur au 1^{er} juillet prochain. (Photogrammétrie, Aspiratrice et Forage dirigé).
- ✓ Le sous-groupe traitant des évolutions relatives aux réseaux Télécoms s'est réuni pour aborder les problématiques des branchements entre autres. L'annexe du fascicule 3 relative au marquage piquetage devra être adaptée ainsi que les fascicules 1 et 2.

- ✓ Prise en compte des réseaux de chaleur
Le groupe de travail devant traiter le sujet dans le fascicule 2 se réunit le 23 mai 2024 pour la première fois. Le groupe devra examiner les dispositions à modifier dans le fascicule 2 et adopter la création d'une fiche technique adaptée. Canalisateurs informent qu'un guide de pose des réseaux de chaleur ou froid est en préparation. -à partager au sous-groupe une fois celui-ci finalisé-
Des échanges ont lieu sur la nécessité d'anticiper ces travaux bien en amont du temps des DT pour adapter les choix de conception et limiter les impacts de protection notamment vis-à-vis des ouvrages sensibles à la chaleur comme les ouvrages gaz en polyéthylène. Des bonnes pratiques devront donc être associées au fascicule, celui-ci devant rester sur les prescriptions liées aux travaux.
- **GP9 AIPR/QCM**
 - ✓ Le sous-groupe a terminé la relecture des 300 questions AIPR
 - ✓ Au-delà de l'adaptation des questions existantes et de leurs pertinences, une étape nouvelle sera abordée en juin sur la création de nouvelles questions éventuelles.
 - ✓ Compte tenu du poids pédagogique dans les formations et QCM de ces questionnaires, il est pertinent d'examiner la nécessité de nouvelles questions absentes à ce jour (piquets plantés, nouvelles fiches FAC RAB ...). Acteurs Exploitants FNTP vers les animateurs avant la mi-juin.
- **GP 10**

Le livret 2 est approuvé et de légères corrections de forme sont en cours.
Une photo de couverture est proposée et retenue en séance comme la meilleure disponible.

Décision : La FNTP transmet le Livret 2 ainsi finalisé au GP 10 M Bonnet, ainsi que sur docsite@observatoire-national-dt-dict.fr et sur le GU.

IV. Points des évolutions réglementaires

Le MTECT informe des étapes de consultation publique engagées sur les adaptations du code de l'environnement (CSPRT/CNEN/CSE/MIE). La publication pourrait ne s'effectuer qu'après l'été, avec un examen du projet de texte en septembre pour une application au 1/1/2025.

V. Point financier

- Celui-ci sera proposé après l'AG du mois de juin.

VI. Questions diverses

- Le président informe le CA d'une proposition de fiche de l'OR Bourgogne présentant un schéma de principe de prise en compte de la réglementation pour les responsables de projet ou leurs représentants.
La fiche est partagée en séance. Son principe est intéressant et des suggestions d'améliorations sont identifiées (exemples le délai de validité des DT à compléter des CTF / suggérer de contacter si possible les MOA d'exploitants en cas de travaux d'ampleur et à impact spécifiques ...). Le GP1, qui se réunit le 4 juin, prendra en compte cette proposition de fiche afin d'établir, en sous-groupe, les propositions de modifications. Son maquettage similaire aux fiches existantes sera assuré par l'OPPBTP.
- Questions en séance

- un cas de dommage sur des ouvrages en construction ou très récents absents des plans.
- un cas de dommage ayant eu lieu à 4,5 m de profondeur ...

Ces questions sont à préciser et à reformuler vers le président pour partage et réponse en CA si nécessaire.